

## S I A

schweizerischer ingenieur- und architektenverein  
société suisse des ingénieurs et des architectes  
società svizzera degli ingegneri e degli architetti  
swiss society of engineers and architects

bauenschweiz  
construction suisse  
costruzione svizzera

Coire, 25 août 2020

## **Renforcement de l'enseignement, de la recherche et des services scientifiques en aménagement du territoire pour mettre en œuvre le mandat constitutionnel !**

Madame la Conseillère nationale,  
Monsieur le Conseiller national

Les principales associations professionnelles suisses dans le domaine de la planification et de la construction soutiennent les demandes de la CSEC-N formulées le 13.08.2020, c.-à-d. d'augmenter le crédit-cadre pour les EPF de 15 millions pour atteindre 10'825,7 millions de francs (AF 4) ainsi que d'augmenter le crédit d'engagement pour des contributions liées à des projets d'importance nationale pour l'ensemble de la politique des Hautes Ecoles de 5 millions pour atteindre 128,7 millions de francs (AF 5).

Le développement durable est un mandat constitutionnel, dont la mise en œuvre incombe à la Confédération et aux cantons. L'aménagement du territoire, qui vise l'exécution concrète d'un développement durable de notre espace de vie, est une discipline transversale. Cette discipline est étroitement liée à la politique à tous les échelons étatiques et en particulier au niveau national. L'aménagement du territoire doit aujourd'hui relever les plus grands défis de son histoire et le nombre de problèmes urgents d'exécution ne cesse d'augmenter. Si les cantons ne réussissent pas à trouver dans les 8 à 10 ans à venir de bonnes solutions aux problèmes d'aménagement, le fort soutien dont la discipline jouit en ce moment auprès de la population pourrait s'éroder, avec le risque de bloquer un développement durable pour des années, voire des décennies. Ceci pourrait conduire à de graves problèmes économiques. Or, la recherche manque d'expertes et d'experts pour affronter de manière adéquate les problèmes se posant à l'avenir en urbanisme. La formation de tels spécialistes s'impose donc.

La politique aura dans les temps à venir encore davantage besoin du soutien de professionnels compétents en urbanisme et en aménagement du territoire. Les cantons et les communes sont fortement sollicités avec la mise en œuvre de la première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT1), acceptée en 2013 par près de deux tiers de la population suisse. La révision de la seconde étape en cours (LAT2) montre à nouveau combien une pesée des intérêts en jeu neutre et basée sur des faits s'avère ardue et exigeante dans le domaine de l'aménagement du territoire.

La loi sur l'aménagement révisée est certes efficace en l'état, mais la croissance dynamique placera la Suisse devant de grands enjeux territoriaux à l'avenir. Harmoniser soigneusement les besoins en habitat, surfaces agricoles, espaces libres et transports est une tâche exigeante pour tous les acteurs – tant privés que publics et ceci à tous les échelons de l'Etat.

La conservation et le développement de projets importants d'infrastructures dans le domaine des transports, de l'énergie, du traitement des déchets ainsi que de la santé et de l'éducation sont à l'ordre du jour. La construction de logements et de bâtiments commerciaux et industriels devra s'adapter au changement sociétal. Les projets d'infrastructures demandent une planification soignée et une coordination territoriale adéquate pour avoir l'impact durable. Il s'agit d'éviter de mauvais investissements pour l'économie nationale ou d'autres effets secondaires indésirables.

Pour faire face à ces défis multidisciplinaires l'économie, les fournisseurs /exploitants d'infrastructures et les administrations publiques doivent impérativement disposer de personnel qualifié en nombre suffisant. L'espace territorial à disposition qui rétrécit à vue d'oeil, un usage parcimonieux des ressources, le changement climatique, la maîtrise de l'étalement urbain, la conservation des terres arables et le développement de l'habitat vers l'intérieur des zones viabilisées exigeront à l'avenir que les professionnels disposent de connaissances et de compétences très étendues en matière de procédures de planification complexes. De nombreux projets demandent une coordination transfrontalière des effets spatiaux. S'y ajoute le fait que la population concernée adopte une attitude plus critique face à la croissance. Les procédures de planification et la participation publique n'en requièrent que plus de doigté. La durée des procédures de planification complexes rend difficile de préserver l'acquis et de développer des infrastructures, qui forment pourtant un facteur essentiel dans la concurrence mondiale entre les sites économiques. La transformation numérique soulève de nouvelles questions urbanistiques tout en offrant des opportunités de tester des technologies de planification innovantes.

Le domaine des EPF, avec ses institutions de recherche et Hautes Ecoles actives sur l'ensemble du territoire suisse, est prédestiné à prendre le leadership en la matière. Le président du Conseil des EPF, le professeur Michael Hengartner, a exprimé à la FSU le soutien du domaine des EPF face à ses deux demandes. Pour mettre en œuvre de manière efficace les instruments d'aménagement du territoire, il est en outre nécessaire de renforcer en parallèle la recherche appliquée sur des sujets touchant au développement durable. Les Hautes Ecoles spécialisées fournissent déjà aujourd'hui un travail de base indispensable pour la recherche appliquée. Une coordination idoine avec les priorités de recherche du domaine des EPF permettrait de réaliser une meilleure exécution des tâches d'aménagement du territoire en Suisse.

Toutes les raisons citées ci-dessus expliquent que les principales associations professionnelles suisses soutiennent les demandes formulées par la CSEC-N d'augmenter les contributions pour promouvoir le développement durable dans le Message FRI. Elles vous demandent de soutenir à votre tour ces objectifs dans le cadre du débat au Conseil national durant la session d'automne 2020.

Les soussignés se tiennent volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions.

FSU




Frank Argast, président

Espace Suisse



Jean François Steiert, président

SIA



Stefan Cadosch, président

constructionsuisse



Hans Wicki, président